

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal.

Pour l'année scolaire 2018-2019, ils sont repris dans le tableau ci-après.

Journée	PARTICIPATION FAMILLES				
	QF1 < 300	QF2 301 à 700	QF3 701 à 1100	QF4 1101 à 1500	QF5 >1501
MATIN de 7h30 à 8h30	1,65 €	2,10 €	2,45 €	2,85 €	3,30 €
REPAS	4,00 €	4,50 €	4,50 €	4,50 €	4,50 €
MIDI de 12h à 13h30 (1h30)	3,50 €	4,40 €	5,25 €	6,15 €	7,00 €
SOIR de 16h00 à 17h30 (1h30)	2,90 €	3,65 €	4,40 €	5,10 €	5,80 €
SOIR de 16h00 à 18h30 (2h30)	4,55 €	5,70 €	6,90 €	8,00 €	9,10 €

Les tarifs feront l'objet d'une révision chaque année.

Le tarif est mensuel et forfaitaire. Il est identique que l'enfant soit présent une fois ou tous les jours du mois. Le prix de la prestation est dû à partir d'une seule présence mensuelle.

Retrait du dossier

Le dossier d'inscription complet doit être rempli obligatoirement par la personne légalement responsable de l'enfant.

Il est retiré au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Conditions d'inscription :

- Etre adhérent de la MPT (cotisation annuelle)
- Avoir une assurance en responsabilité civile et contre les risques corporels

Composition du dossier :

- Une fiche sanitaire
- L'autorisation parentale
- La fiche d'inscription périscolaire par enfant
- Le règlement intérieur
- La fiche d'imposition